Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1972)

Heft: 190

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand No 190 10 août 1972 Neuvième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement

pour une année: 33 francs jusqu'à fin 1972: 15 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 1047

1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Daniel Delley Ruth Dreifuss Jean-Claude Favez Jean-Pierre Ghelfi

190

La recherche, l'industrie et la nation

S'il est un opuscule qui n'a guère fait de bruit au-delà des cercles de spécialistes, c'est bien le rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur la politique suisse de la science. A tort. Les questions soulevées ici sont d'importance vitale pour notre pays et l'importance des enjeux dépasse largement le cadre original de l'étude: la recherche et le développement (R-D) en Suisse.

Les experts de l'OCDE constatent d'abord ce que chaque Helvète apprend avec fierté sur les bancs de l'école primaire: « La Suisse est parvenue à compenser son manque de ressources naturelles par une faculté supérieure de faire valoir ses capacités, ses produits et ses services sur le plan international; en fait, on semble être en présence d'une réalisation tenace et continue plutôt que d'un système ».

Mais ils ont aussi remarqué, ce qu'on dit moins à nos écoliers, que la clef de la « réussite » suisse tient avant tout en un « tissu de relations multiples s'entrecroisant et s'entrefertilisant à plusieurs niveaux d'intérêt, d'influences et de pouvoirs; on pourrait dire que ces relations sont autant de tendances contradictoires qui se soutiennent et se terminent mutuellement dans un équilibre délicat de forces centrifuges et de volonté centripètes ». Or cet ensemble n'est pas clos; son fonctionnement est lié à la manière dont chacun des éléments « se prolonge et se réalise dans le devenir mondial et y trouve un contre-poids à l'étroitesse et à la rigidité du cadre local et de son contexte traditionnaliste ».

Malgré ce qu'il y paraît, nous sommes bien là au cœur du problème des relations entre R-D, prospérité matérielle et société. Travail, esprit d'innovation, relations économiques multiples, d'où place enviable à l'échelle mondiale; soit! Mais seules quelques très grandes firmes d'envergure transnationale ont aujourd'hui les moyens d'assumer le coût croissant de la recherche. Jusqu'ici,

sous l'égide d'un certain « corporatisme économique » (les organisations économiques suisses ont su depuis longtemps « canaliser la concurrence et substituer à la notion de marché libre une structure secondaire de réglementations et d'ententes qui contrôle le devenir économique... ») le monde des affaires imposait à des pouvoirs publics très consentants un strict partage de compétences. Et l'industrie avait relevé le défi de la technologie; seule, moyennant un appui indirect, des facilités fiscales notamment.

Aujourd'hui, cette méthode de travail révèle ses limites. Et se multiplient (voir notre dossier) les projets qui aboutiraient à créer un secteur mixte de recherches où l'industrie tente de sauver sa liberté de mouvement en prônant une « aide sans conditions ».

Mais il est au moins un domaine, particulièrement faible, de notre développement, où l'industrie ne peut pas tout par elle-même, celui de l'enseignement supérieur. La formation de cadres de recherches et d'enseignement est au cœur de l'avenir de la R-D en Suisse. Pour deux raisons au moins : l'évolution démographique et le retard universitaire dans ce domaine. On sait que 36 % des personnes travaillant à la R-D sont des étrangers. On connaît les prévisions plutôt pessimistes du rapport Kneschaurek: notre goulot d'étranglement s'appelle actuellement le manque d'universitaires.

Il n'est donc pas vrai que les impasses, en R-D, soient de nature purement économique et qu'elles puissent être résolues par les seules ressources de l'industrie. C'est un problème national, qui exige des solutions nationales. C'est aussi un problème politique. Où le législatif et l'exécutif doivent prendre des mesures, créer des organismes de planification et les doter de compétences et des moyens nécessaires. Si l'industrie est partie (très prenante) de la politique de R-D, elle ne saurait en décider seules les finalités.